

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2010/44

**Objet : Modalités d'organisation d'un colloque sur la thématique « Loi littoral, Loi Montagne, Risques naturels majeurs : quel avenir possible sur Serre-Ponçon ? »**

L'an deux mille dix, le vingt sept octobre à 16h00, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 27 octobre 2010

Date de convocation :  
Le 14 septembre 2010

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : Monsieur Victor BERENGUEL (Président) ; M. Michel BAUDRY (conseiller syndical) suppléant de Mme Chantal EYMELOUD, M. Marc ZANETTO (rapporteur du budget), Mme Christine MAXIMIN (conseille syndical) suppléante de M. Jean BERNARD ; M. Richard ARZELIER (Conseiller syndical) suppléant de Mme Catherine SAUMONT ; Mme Valérie GRECARD (conseiller syndical), M. Daniel BOSQUET (conseiller syndical) suppléant de Mme Valérie ROSSI, M. Jean Claude FERMIER (Conseiller Syndical) ; M. Claude FEUTRIER (conseiller syndical) suppléant de Gérard FROMM ; M. Joël BONNAFOUX (conseiller syndical) ; M. Xavier CRET (conseiller syndical) suppléant de M. Raymond MARGINE

Etaient représentés :

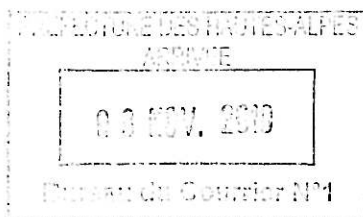
M. Jean Claude CATALA avait donné son pouvoir à Monsieur BERENGUEL  
Mme EYMELOUD avait donné pouvoir à Monsieur BAUDRY  
M. Gérard FROMM représenté par Monsieur FEUTRIER  
M. Raymond MARGINE représenté par M. CRET  
Mme ROSSI représentée par Monsieur BOSQUET  
Mme SAUMONT représentée par Monsieur ARZELIER  
M. BERNARD représenté par Mme MAXIMIN

Etaient invités :

Mme Elisabeth CLAUZIER (Communauté de communes du pays de Serre-Ponçon), M. Marc DIDIER (Président du comité départemental de Voile), M ; Jean Louis MICHEL (communauté de communes Ubaye Serre-Ponçon), M. Philippe WEYNACHER (Receveur Principal d'Embrun), M. Gilbert TAVAN (Président de la FDSIGE), M. Yves LELONG (Président du Comité de Promotion), Mme Brigitte FOURRETS (Directrice du Comité de Promotion), Mme Jackie ANZIANI (directrice de la CCE), M. Guy BARNEAUD (1<sup>er</sup> adjoint au Maire de la Bréole), Mme Audrey Guillaume (directrice de la CCSSP)

Etaient excusés :

M. Dominique ROUX (EDF), M. Christian GROSSAN (CG 05), M ; Patrice CEA (CG 05), Mme Henriette MARTINEZ (Députée des Hautes Alpes), M. Joël GIRAUD (Député des Hautes Alpes), M ; Philippe JAUNAY (Maire de St Vincent les Forts), M. Bernard ALLARD LATOUR, M. Jean Michel ARNAUD, M. ARNOUX, M. AUDIER



### Exposé des motifs :

Le Président rappelle à l'assemblée l'intention du S.M.A.D.E.S.E.P, d'organiser dans le cadre du cinquantenaire de Serre-Ponçon avec les services de la Préfecture des Hautes-Alpes un colloque de réflexion sur le devenir du grand lac des Alpes du sud au regard du contexte réglementaire en vigueur (Lois « Montagne » et « Littoral », risques naturels majeurs...). Ce projet a fait l'objet de plusieurs délibérations sollicitant le concours de financements publics, ce qui a permis à ce jour de bénéficier de l'aide significative de la Région Provence-Alpes Côtes d'Azur et d'E.D.F.

Une demande d'intervention de l'Union Européenne est également en cours d'instruction par les services de la Préfecture.

La mise en place de ce colloque, en projetant l'intervention de hautes personnalités, permettrait de clore de manière très ambitieuse et prospective l'anniversaire des 50 ans de Serre-Ponçon. Dans ce cadre, son organisation demeure liée aux évolutions que pourrait connaître le gouvernement français dans les semaines à venir.

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P. considère pour autant indispensable que l'institution puisse se tenir prête à ces évolutions attendues afin d'être en mesure d'organiser de manière très rapide et opérationnelle cette manifestation d'importance. A cet effet, il demeure essentiel que l'assemblée délibérante puisse préciser les conditions matérielles dans lesquelles pourra être mis en place ce colloque.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**VU :**

- Les délibérations du comité syndical n°2009-52, n°2010-07, n°2010-16, et n°2010-43 fixant les propositions de festivités du cinquantenaire de Serre-Ponçon organisées par le S.M.A.D.E.S.E.P. et ses partenaires dont E.D.F. et sollicitant l'aide de financeurs publics ;
- Les arrêtés attributifs de financements déjà consentis sur ce dossier par la Région, le Conseil Général des Hautes-Alpes et E.D.F ;

**CONSIDERANT :**

- La situation très spécifique de la retenue hydroélectrique de Serre-Ponçon au regard du contexte réglementaire en vigueur et d'un certain sous-développement méconnu sur les grands espaces lacustres naturels ou sur le littoral maritime ;
- L'intérêt que présente à cet effet la mise en œuvre d'un colloque à caractère événementiel sur les perspectives de développement du grand lac des Alpes du sud ;
- Le soutien manifesté à l'égard de ce projet par Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes ;
- Les moyens financiers que le S.M.A.D.E.S.E.P. devrait être en mesure de mobiliser dans le cadre du dossier déposé au titre du cinquantenaire de Serre-Ponçon ;

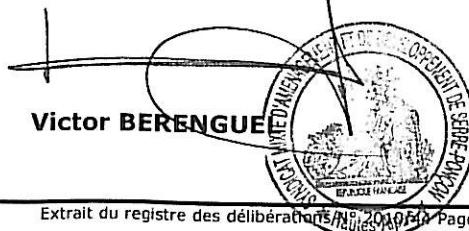
**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 27 octobre 2010 :**

- **APPROUVE** l'exposé du Président ;
- **L'AUTORISE** en conséquence, sous réserve de l'obtention de financements sollicités auprès de l'Union Européenne, à engager jusqu'à 9 000 € TTC des crédits prévus au titre du programme relatif au cinquantenaire de Serre-Ponçon afin de permettre l'organisation du colloque exposé en préambule.
- **PREVOIT** que les crédits réservés à cette manifestation, prévue en novembre ou décembre 2010 sur la Commune des Orres, puissent être notamment mobilisés pour le défraiement des intervenants et participants aux conférences (restauration, déplacements, hébergements éventuels) ainsi que pour les prestations relevant de la partie organisationnelle et de la communication nécessaire à cet événementiel.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

**Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.,**

**Victor BERENGUE**



Extrait du registre des délibérations N° 2010-44 Page 2/2

Membres Adhérents :

Conseil Général des Hautes-Alpes.

Communauté de communes de l'Embrunais. Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon.

Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon. Commune de Chorges.